

## **Modalités d'inscriptions aux agrégations de lettres modernes et de lettres classiques**

### **(concours externe et concours interne)**

Les étudiants souhaitant présenter l'agrégation externe de lettres modernes ou de lettres classiques doivent effectuer leur inscription administrative à la rentrée de septembre auprès du secrétariat des masters, Le Portique, 4e étage, Bureau 406 (Chadi Hamzavi, tél : 03 68 85 64 23, courriel : chamzavi@unistra.fr).

Pour toute question pédagogique, contactez la responsable pédagogique: Mme Sempère (sempere@unistra.fr)

### **1 - modalités d'inscription**

Il est recommandé de s'inscrire à la préparation à l'agrégation sous statut étudiant, que vous passiez les concours internes ou externes. Cette inscription (coût : 250 euros + CVEC : 103 euros – *attention les montants peuvent varier pour l'année universitaire 2025-2026*) donne un statut d'étudiant et assure :

- L'accès aux cours en présence
- L'accès aux plateformes pédagogiques des enseignants
- La correction des exercices écrits, du concours blanc (organisé suffisamment tôt pour les internes) et les entraînements oraux individuels
- Les accès aux bibliothèques et l'adresse de messagerie étudiante

Pour les étudiants candidats à l'agrégation externe de Lettres Modernes qui souhaiteraient bénéficier de cours de version, vous pouvez écrire dès l'été à la responsable pédagogique pour indiquer la langue choisie : une préparation à la version anglaise et allemande est prévue en partenariat avec la faculté des langues ; pour les autres langues des solutions peuvent être trouvées au cas par cas.

L'inscription en "auditeur libre" (80 euros – *attention les montants peuvent varier pour l'année universitaire 2025-2026*) est administrativement possible mais se montre peu adaptée à la préparation aux concours : elle n'ouvre pas aux corrections de devoirs ni aux entraînements oraux ; elle rend techniquement impossible l'accès aux cours mis en ligne sur moodle (lequel est lié à l'adresse de messagerie unistra). L'accès aux services de bibliothèque est facturé en plus (10 euros – *attention les montants peuvent varier pour l'année universitaire 2025-2026*).

### **2 - Pour tous les candidats : ne pas oublier de s'inscrire au concours auprès du ministère (à l'automne)**

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>

### **3 – Pour les enseignants présentant l'agrégation interne de lettres modernes ou de lettres classiques il convient en plus de s'inscrire**

• auprès des services de formation du rectorat de l'académie de Strasbourg (Karine Crusot, tél: 03 88 23 34 21, courriel : karine.crusot@ac-strasbourg.fr), pour les cours spécifiques aux agrégations internes et à leurs épreuves organisés par le rectorat, le mercredi après-midi.

Les candidats sont également invités à se rapprocher de Cécile Merckel ([cecile.merckel@ac-strasbourg.fr](mailto:cecile.merckel@ac-strasbourg.fr)) pour les lettres modernes, et de Nicolas Bannier ([nicolas.bannier@ac-strasbourg.fr](mailto:nicolas.bannier@ac-strasbourg.fr)), pour les lettres classiques.